

Frigoriste - Tuyauteur (Concours 2026-97)

Travaux publics et immeubles

Poste temporaire – Concours ouvert aux candidats et candidates internes et externes

Mission du service

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures, des équipements et des bâtiments publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Responsabilités et objectifs de la fonction

La personne salariée est principalement tenue de faire l'inspection des installations de réfrigération, de climatisation et de ventilation, dont elle a la charge et d'effectuer les travaux d'entretien et de réparation qui s'imposent en vue d'en assurer le fonctionnement normal.

Travaux comportant l'installation, l'inspection, l'entretien, la réparation et la réfection de la tuyauterie, de l'équipement et des systèmes mécaniques de réfrigération, de réfrigération à l'ammoniac, de ventilation, de climatisation, des systèmes à la saumure. La fonction comporte la conduite d'un véhicule motorisé tel que camionnette ou fourgonnette.

Exemple de tâches à accomplir :

- Répare, réfectionne, entretient ou installe la tuyauterie et l'équipement des systèmes de réfrigération de tout tonnage, des pompes à chaleur, des systèmes centrifuges et d'absorption ainsi que les travaux de mécanique reliés à la ventilation et à la climatisation.
- Vérifie régulièrement le fonctionnement des appareils frigorifiques, les pressions de l'huile et des gaz ; fait les ajustements qui s'imposent et procède au graissage des moteurs.
- Examine en détail l'outillage du système en vue de localiser les défauts et les fuites des divers systèmes; fait les réparations qui s'imposent aux tuyaux, soupapes, clapets, ressorts, raccords, contrôles, condenseurs et systèmes de refroidisseur, raccordements électriques de compresseurs, de pompes, etc., et procède à l'installation de pièces neuves lorsque nécessaire.
- Inspecte, démonte et aligne des moteurs, des pompes et des compresseurs pour en connaître l'état d'usure et remplace les pièces usées ou défectueuses ; fait des travaux de soudure à l'acétylène ou à l'oxygène.
- Calibre l'air dans les systèmes de ventilation et ses sorties selon les instructions transmises par un intervenant compétent.
- Fait la lecture et ajuste des composantes électromécaniques au moyen de systèmes d'intervention à distance ; ajuste, calibre et programme des thermostats électroniques ; entretient et répare des systèmes de serpentins de chauffage à l'eau ou à la vapeur ; détecte et répare des troubles mineurs électriques reliés aux systèmes s'y rattachant.

Exigences du poste

- Bonnes connaissances :
 - du français et de l'anglais parlés, du français écrit ;
 - des principes des systèmes mécaniques de réfrigération, de ventilation et de climatisation ;
 - des principes des systèmes mécaniques et de réfrigération à l'ammoniac ;
 - du fonctionnement des appareils frigorifiques, de ventilation et de climatisation, des pratiques d'installation, d'entretien et de réparation, ;
 - de l'outillage employé en mécanique de réfrigération, des risques du métier et des méthodes préventives, de la conduite du véhicule motorisé utilisé, de sa capacité et de ses limites.
- Connaissances des principes de base en électricité ;
- Habileté à conduire le véhicule motorisé utilisé, à localiser les causes de pannes diverses, à lire les plans, à se servir des outils propres au métier, à faire de la soudure à l'acétylène et à l'oxygène et à exécuter correctement et promptement des réparations requises d'urgence ;
- Détenir un certificat d'études secondaire 5 ;
- Détenir une carte de mécanicien d'appareils frigorifiques classe B (Emploi Québec) ;
- Détenir une carte de compétence Compagnon-Frigoriste classe C (C.C.Q.) ou classe A (Emploi Québec) ;
- Détenir une certification valide des halocarbures (H1).
- Détenir quelques années d'expérience pertinente ;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5 ;

Horaire

36 heures – Lundi au jeudi de 7h30 à 16h30

Salaire

39.74 \$/heure (Groupe 17 - Col bleu)*

Période d'affichage

14 au 28 juillet 2026

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur «Voir les emplois disponibles». Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **28 juillet 2026**.

* Selon la structure salariale du 1er janvier 2023 de la convention collective de travail des personnes salariées cols bleus de la Ville de Pointe-Claire 2016-2023. Le taux de salaire sera ajusté selon les modalités prévues lors du renouvellement de la convention collective.